

# R. J. MAGNETOISE

## REGLEMENT DU TOURNOI – MAI 2015

### Article 1.

*Le tournoi est organisé par la RJ MAGNETOISE dans un but essentiellement sportif et éducatif. Il est réservé aux équipes benjamins, diabolins, préminimes, minimes, cadets.*

### Article 2.

*Les limites d'âges sont celles déterminées au règlement de l'U.R.B.S.F.A.*

### Article 3.

*Le tournoi est disputé conformément au règlement de l'URBSFA. Tous les cas non prévus au présent règlement et pouvant survenir seront tranchés par le comité organisateur. Les décisions concernant l'organisation seront sans appel.*

### Article 4.

*Le forfait d'une équipe à un match entraînera 75 euros d'amende qui seront mis à charge du club défaillant par la voie d'une réclamation auprès des instances fédérales.*

### Article 5.

*Les réclamations devront se faire suivant les prescriptions réglementaires et de plus elles devront également être faites et remises le jour même du match à un délégué de la RJ MAGNETOISE*

### Article 6.

*a) Tous différents sont tranchés en premier ressort par le comité organisateur du tournoi à l'exception:*

*- des faits d'arbitrage, lesquels sont jugés par le comité ayant procédé à la désignation des arbitres;*

*- des cas d'inconduite de joueur et des réclamations contre le comité organisateur, lesquels sont jugés par le comité compétent de l'URBSFA*

*b) Tous les appels sont jugés par le comité compétent de l'UB.*

*c) Les réclamations et appels doivent être introduits auprès du secrétaire général de l'URBSFA dans les formes et délais prescrits dans le règlement.*

### Article 7.

*Tout joueur exclu (CARTE ROUGE) par l'arbitre sera suspendu automatiquement pour le match suivant qui sera disputé par son équipe. Il ne peut être remplacé. Il en sera de même pour tout joueur exclu pour deux cartes jaunes au cours de la même rencontre.*

### Article 8.

*DUREE DES MATCHES : sera adaptée suivant le nombre des participants*

### Article 10.

*Les arbitres seront désignés suivant le règlement de l'URBSFA.*

[Tapez un texte]

Notre école de jeunes fonctionne avec le soutien :

**Article 11.**

*Il ne sera pas procédé à l'échange de fanions.*

**Article 12.**

*L'équipe citée la première au calendrier est considérée comme "visitée". Elle veillera donc éventuellement à se munir des vareuses nécessaires ou chasubles.*

**Article 13.**

*De par leur participation, les clubs s'engagent à n'aligner que des joueurs régulièrement assurés contre les accidents de football. Le club organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident.*

**Article 14.**

*Les délégués sont priés de prendre les dispositions afin de ne laisser aucun sac dans les vestiaires. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.*

*Etant donné les nombreuses "disparitions" qui ont eu lieu lors de compétitions antérieures, les différents clubs voudront bien se munir de leurs ballons pour l'échauffement de leurs équipes, en effet, aucun ballon ne sera mis à la disposition des différentes équipes pour l'échauffement.*

**Article 15.**

*Pour toutes les catégories jusqu'aux préminimes, il n'y aura aucun classement car nous voulons que cela reste une fête du football pour tous.*

*Les rencontres sont déterminées par tirage, sous la responsabilité de la RJ MAGNETOISE.*

**Articles 16.**

*Nous demandons aux responsables d'équipes de veiller au bon ordre dans les vestiaires, toute détérioration entraînera des sanctions financières .*

**Article 17.**

*Les tournois se dérouleront selon la grille horaire en annexe. Les matches se dérouleront dans nos installations rue des hirondelles 4623 Magnée.*

**Article 18.**

*Le fait de participer au tournoi implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.*

**Article 19.**

*Chaque équipe participante recevra un ballon à l'issue du tournoi dans sa catégorie.*

*Pour la RJ MAGNETOISE,  
Lambert CARABIN                      Henri COLARIS  
PRESIDENT                              SECRETAIRE CQ*

[Tapez un texte]

Notre école de jeunes fonctionne avec le soutien :

